

# Une chaudière unique pour Manhay ?

**Un système de chauffage unique pourrait voir le jour dans le centre de Manhay. Une étude de faisabilité sera lancée prochainement.**

• Benoît CORNET

**D**epuis le début de la législation, c'est une première qui confirmera ou non la règle : les points à l'ordre du jour du conseil communal de Manhay ont tous été votés à l'unanimité, et ce dans une salle où une seule personne avait pris place. Assez inhabituel pour être souligné.

Lors des débats, l'évocation d'un système de chauffage collectif à Manhay a suscité un vif intérêt de l'assemblée. Dans un contexte économique toujours difficile, les systèmes de chauffe collectifs rencontrent de plus en plus d'adeptes prêts à sacrifier une partie de leur autonomie personnelle au profit d'une implantation regroupant plusieurs immeubles. D'autant qu'à Manhay, l'idée a déjà fait son petit bonhomme de che-



Un système de chauffage collectif nécessite de grands travaux, mais l'exemple de Malempré montre que c'est possible.

min, grâce notamment au projet de l'ASBL « Malempré, la chaleur d'y vivre ». Inaugurée en mai de cette année, la chaudière à bois située au cœur du village permet à 50 bâtiments d'être chauffés par un système unique implanté dans le sous-sol des rues de la localité.

**Où, comment et pour qui ?**

Alors, une unité de chauffe centralisée, oui, pourquoi pas,

mais où, comment et pour qui ? Ce sont les principales interrogations des mandataires. Afin de répondre au mieux à toutes les questions, l'échevin Pierre Hubin demande au conseil d'approuver la mise en place d'une étude de faisabilité technique, économique et financière pour un montant de 5 000 € TVAC.

À l'unanimité donc, les mandataires décident de se pen-

cher plus en avant sur ce projet qui pourrait séduire bon nombre de personnes. Dans un premier temps, l'échevin Hubin explique qu'il s'agit au départ d'une initiative visant le nouveau hall sportif, le bâtiment comprenant la salle de l'Entente, l'ancienne gare du vicinal et éventuellement le lycée de Manhay et la partie appartenant au TEC. D'autres immeubles pourraient être

concernés comme la Maison communale, le CPAS ou encore la future maison réservée aux médecins.

Marc Generet, minorité, demande s'il ne serait pas possible d'envisager de voir plus grand en incluant les maisons privées situées à côté des bâtiments cités. Mais le conseiller voit encore plus loin : « On pourrait même penser au grand Manhay, pour les citoyens intéressés par un tel projet », plaide Marc Generet.

Du côté de la majorité, on ne refuse pas la vision de l'ancien échevin, mais on se montre moins enthousiaste quant à l'ampleur d'un tel projet. On insiste également sur le fait que si l'ASBL de Malempré a bénéficié de nombreux subsides, il n'en ira plus de même car il ne s'agit plus d'un projet pilote. Si l'idée a le mérite d'exister, elle ne peut pas être comparée en tout point à ce qui existe actuellement. Un village n'étant pas l'autre, les défis techniques, économiques ou financiers peuvent être fondamentalement différents.

Sur ce dernier point, seule l'étude pourra permettre d'avoir une vision complète des travaux nécessaires. ■